

Transport des hydrocarbures

Le ministère des Transports et TotalEnergies renforcent leur collaboration

Page 4

Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - n° 281 du 06 juillet 2026 - Prix : 400 FCFA

# LES NOUVELLES

## DU PAYS

Informé pour apporter des solutions

Affaire CUD - Communauté Nkolmbong

# Mbassa Ndine s'accroche à un contentieux bâti sur un décret annulé !



Dix-sept ans après le début de la bataille judiciaire opposant la Communauté urbaine de Douala à la Communauté Nkolmbong, les décisions de justice se sont succédées au détriment de la CUD. Décret du Premier ministre annulé par la Cour suprême, titre foncier déclaré nul par le Tribunal administratif du Littoral, recours jugés irrecevables... Malgré ce passif judiciaire, la CUD continue de multiplier les procédures. Une stratégie assumée sous l'autorité du Maire de la ville de Douala, Roger Mbassa Ndine, qui relance les interrogations sur les véritables raisons de cet acharnement judiciaire. **Page 3**



## Oswald Baboke A qui profite le poison de la rumeur ?

Lire notre éditorial en page 2

Conseil d'administration de la CCAA

## Les comptes de l'exercice 2025 sont bons

**P. 8**

## Dr Marie Solange Ndom L'empreinte d'une pionnière de Laquintinie

**P. 11**

## CSTAR Le projet qui veut alléger les charges des agriculteurs

**Page 5**

## Transport routier Les syndicats menacent de bloquer les corridors

**P. 10**

## Editorial

## Oswald Baboke : à qui profite le poison de la rumeur ?

Par Victor NDOKI

**P**ourquoi le nom d'Oswald Baboke figure-t-il au cœur de la tentative de diffusion d'un faux décret présidentiel ?

Pourquoi cette affaire a-t-elle été suivie d'une série d'accusations et d'attaques visant également sa famille ? À qui profite cette succession d'événements, sur fond d'attente autour d'une éventuelle nomination à la vice-présidence ? Autant de questions au cœur de notre éditorial.

En politique, le temps n'est jamais un simple paramètre. Il peut devenir un acteur. Lorsqu'une décision majeure se fait attendre, le silence institutionnel finit souvent par produire ses propres effets. Il nourrit les spéculations, entretient les ambitions réelles ou supposées et ouvre un espace où les rumeurs prospèrent plus vite que les faits.

L'attente entourant une éventuelle nomination d'un vice-président de la République semble aujourd'hui en offrir une illustration saisissante.

Les faits, eux, sont établis. Une tentative de faire circuler un faux décret présidentiel portant nomination à cette fonction a bien eu lieu. Le gouvernement en a officiellement établi le caractère frauduleux. L'affaire aurait pu s'arrêter là. Pourtant, une question demeure : pourquoi les auteurs de cette manœuvre ont-ils choisi d'y faire figurer le nom d'Oswald Baboke ?

Le choix est-il fortuit ? Traduit-il une simple volonté de rendre le faux plus crédible ? Ou révèle-t-il une intention plus profonde consistant à associer durablement une personnalité à une controverse fabriquée de toutes pièces ? À ce stade, personne ne peut répondre avec certitude. Mais la question mérite d'être posée.

Le plus troublant est sans doute la séquence qui a suivi. À peine le faux décret découvert, d'autres allégations ont commencé à circuler, notamment autour d'une prétendue convocation d'Oswald Baboke devant le Tribunal criminel spécial. Puis les attaques se sont progressivement étendues à son épouse et à sa fille, elles aussi exposées à des commentaires et à des publications qui ont alimenté la polémique.

Simple succession de coïncidences ? Effet d'emballage propre aux réseaux sociaux ? Ou juxtaposition d'initiatives poursuivant un même objectif ? En l'absence de preuves publiques, il serait hasardeux de trancher. En revanche, l'enchaînement de ces événements est suffisamment singulier pour susciter des interrogations.

Il est aujourd'hui de plus en plus fréquent que la réputation d'un responsable public soit fragilisée non par des décisions de justice, mais par l'accumulation de rumeurs, d'insinuations et d'informations non vérifiées. Le procès mé-



diatique précède parfois le débat contradictoire, tandis que le soupçon s'installe bien avant que les faits ne soient établis.

Le cas d'Oswald Baboke illustre cette réalité. Qu'on le veuille ou non, son nom revient régulièrement dans les analyses politiques lorsqu'il est question de hautes responsabilités au sommet de l'État. Ce constat suffit-il à expliquer qu'il soit devenu la cible d'une telle exposition médiatique ? Ou faut-il y voir les conséquences d'un climat politique où les rivalités, vraies ou supposées, s'expriment désormais à travers les réseaux sociaux, les faux documents et les campagnes de discrédit ?

Loin de nous de désigner des coupables sans preuves, mais de poser les questions que l'ac-

tualité impose. Car lorsque le faux précède la vérité, lorsque la rumeur devance les faits et lorsque la réputation d'un homme, puis celle de sa famille, se retrouvent brutalement exposées, il est légitime de s'interroger sur les ressorts d'une telle mécanique.

Une autre interrogation mérite d'être soulevée. Le vide créé par l'attente autour d'une éventuelle nomination n'offre-t-il pas un terrain particulièrement favorable aux spéculations, aux manipulations et aux tentatives d'instrumentalisation de l'opinion ? L'expérience montre que le silence institutionnel, lorsqu'il se prolonge, est rarement sans conséquences. D'autres parlent à la place des institutions. D'autres fabriquent leurs propres récits. Et, parfois, ces récits finissent par brouiller la frontière entre le vrai et le faux.

Au fond, cette affaire dépasse le seul cas d'Oswald Baboke. Elle interpelle notre capacité collective à résister à la dictature de la rumeur. Elle rappelle qu'un faux document peut devenir le point de départ d'une cascade de soupçons, qu'une accusation non démontrée peut suffire à salir une réputation et que, dans l'univers numérique, le doute voyage souvent plus vite que la vérité.

La République ne peut durablement prospérer sur les faux, les insinuations et les procès d'intention. Elle a besoin de faits, de responsabilité et de retenue. Car lorsqu'une rumeur devient un instrument de combat politique, ce n'est pas seulement un homme qui est visé : c'est la confiance des citoyens dans les institutions qui finit, elle aussi, par être mise à l'épreuve.

## LES NOUVELLES DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala  
Tél. : (237) 674.77.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr  
Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

**Directeur de la Publication**  
Victor NDOKI  
e-mail : vndoki@yahoo.fr

**Assisté de**  
Sylviane EPOSSI

**Conseiller à la Direction**  
Dominik FOPOUSSI

**Rédacteur-en-chef**  
Etienne PENDA

**Chef Desk Yaoundé**  
Josselin NGANDONGO  
(Cell. 694.17.54.02)

**Assistant administratif**  
Aurelien NTAMACK

**Relations publiques**  
Arlette Messina Mvondo

**Grand Reporter**  
Ive TSOPGUE  
(Cell. 697.28.00.09)

**Rédaction**  
Etienne PENDA  
Henri MEKANA  
Henri Donatien AYANG  
Alex BEMA  
Flaubert KAMGA  
Jean-Jacques ONANA

**Reportage / Infographie**  
Roudolphe EYAMBE

**Archives et Documentation**  
Jacques TIATY

**Impression**  
LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

**Distribution**  
Les Nouvelles du Pays

## ■ Affaire CUD - Communauté Nkolmbong

# Mbassa Ndine s'accroche à un contentieux bâti sur un décret annulé

Dix-sept ans après le début de la bataille judiciaire opposant la Communauté urbaine de Douala à la Communauté Nkolmbong, les décisions de justice se sont succédé au détriment de la CUD. Décret du Premier ministre annulé par la Cour suprême, titre foncier déclaré nul par le Tribunal administratif du Littoral, recours jugés irrecevables...

Malgré ce passif judiciaire, la Communauté urbaine de Douala continue de multiplier les procédures. Une stratégie assumée sous l'autorité du maire, Roger Mbassa Ndine, qui relance les interrogations sur les véritables raisons de cet acharnement judiciaire.

L'origine du contentieux remonte à 2005. À cette époque, Édouard Etonde Ekotto, alors Délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala (CUD), se prévaut de deux décrets attribués au Premier ministre de l'époque, Peter Mafany Musonge, supposément signés le 8 juillet 2002. Ces textes portent incorporation au domaine privé de l'État puis cession à la Communauté urbaine de Douala d'un terrain de 198 hectares 83 ares et 7 centiares situé à Nkolmbong, dans l'arrondissement de Douala IIIe, en vue d'y aménager un lotissement communal de recasement.

Sur la base de ces actes, la CUD obtient l'immatriculation de plus de 65 hectares sous le titre foncier n° 34947/W.

Très vite, la Communauté Nkolmbong conteste cette acquisition. Selon elle, les décrets invoqués n'ont jamais été régulièrement publiés, leurs originaux n'ont jamais été produits et ils auraient servi à soustraire frauduleusement des terres revenues de droit à la communauté après la caducité de la déclaration d'utilité publique.

## La justice désavoue progressivement la CUD

Le bras de fer judiciaire débute officiellement en 2009. Depuis, les décisions se sont accumulées.

Le 22 janvier 2014, la Chambre administrative de la Cour suprême annule le décret n° 2002/1092/PM du 8



juillet 2002, fondement principal de l'immatriculation du terrain au profit de la CUD.

Le 17 septembre 2020, le Tribunal administratif du Littoral constate la nullité d'ordre public du titre foncier n° 34947/W établi au profit de la Communauté urbaine de Douala. Aucun pourvoi n'étant introduit, cette décision devient définitive, comme l'atteste le certificat de non-pourvoi délivré le 1er décembre 2020.

La Communauté Nkolmbong obtient ensuite l'engagement des procédures administratives devant conduire à la régularisation foncière de ses droits.

## Une stratégie judiciaire qui se poursuit

Ces décisions auraient pu mettre un terme au différend. C'est pourtant l'inverse qui se produit.

Sous l'autorité du maire de la Ville de Douala, Roger

Mbassa Ndine, la Communauté urbaine de Douala engage de nouvelles procédures afin de remettre en cause les démarches entreprises par la Communauté Nkolmbong.

Une première tierce opposition est introduite contre la décision du ministère des Domaines ayant prescrit l'immatriculation de la parcelle au profit de la Communauté Nkolmbong et de M. Inih Mathieu.

Le 18 avril 2024, le Tribunal administratif du Littoral déclare cependant ce recours irrecevable.

Malgré cette nouvelle décision, la Communauté urbaine de Douala engage encore une autre procédure tendant cette fois à obtenir l'annulation du titre foncier désormais détenu par la Communauté Nkolmbong.

## Des contradictions qui interrogent

Au-delà de la multipli-

cation des recours, un autre élément retient l'attention.

Au cours des procédures judiciaires, un certificat de propriété aurait été produit indiquant que le titre foncier n° 34947/W aurait été obtenu par voie d'immatriculation directe et non sur la base du décret du Premier ministre annulé par la Cour suprême.

Cette évolution soulève une question essentielle : comment un même titre foncier peut-il être successivement justifié par deux fondements juridiques distincts?

Pour la Communauté Nkolmbong, cette contradiction traduirait une tentative de substituer un nouveau fondement juridique à un décret devenu inexploitable après son annulation par la plus haute juridiction administrative.

## La responsabilité du maire directement posée

Si les procédures ont été engagées à différentes périodes de ce contentieux vieux de près de deux décennies, leur poursuite relève désormais de la responsabilité de l'actuel exécutif de la Ville de Douala.

En sa qualité de maire de la Ville, Roger Mbassa Ndine est le premier responsable de l'institution qui continue d'introduire des recours contre des décisions pourtant largement défavorables à la Communauté urbaine de Douala.

Dès lors, une question s'impose : pourquoi main-

tenir une bataille judiciaire dont le fondement initial a été annulé par la Cour suprême et dont le titre foncier issu de ce décret a lui-même été déclaré nul par le Tribunal administratif ?

Cette interrogation est d'autant plus forte que ces nouvelles procédures prolongent un contentieux dont les principaux fondements juridiques ont déjà été censurés par la justice.

## Une affaire loin d'être terminée

Pour la Communauté Nkolmbong, ces recours successifs retardent l'exécution pleine et entière des décisions de justice rendues en sa faveur et l'empêchent de jouir paisiblement de terres dont elle revendique désormais la propriété.

Après dix-sept années de procédures, l'affaire Nkolmbong dépasse désormais le simple cadre d'un litige foncier. Elle pose la question du respect des décisions de justice par les personnes publiques, mais aussi de la sécurité juridique des actes administratifs lorsque leurs fondements ont été successivement invalidés par les juridictions compétentes.

Notre prochaine édition reviendra sur un autre pan de ce dossier : le bail emphytéotique conclu par la Communauté urbaine de Douala sur une partie du site litigieux, un contrat qui pourrait permettre de mieux comprendre les enjeux financiers de ce contentieux.

**Victor NDOKI**

## ■ Transport des hydrocarbures

# Le ministère des Transports et TotalEnergies renforcent leur coopération

La sécurité du transport des produits pétroliers, l'application des textes encadrant la filière, la formation des chauffeurs et les perspectives de la mobilité électrique ont dominé les échanges entre le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibèhè, et les responsables de TotalEnergies Marketing Cameroon.

Une rencontre qui ouvre la voie à un partenariat renforcé entre l'État et le groupe énergétique.

Le renforcement de la sécurité dans le transport des produits pétroliers figure désormais parmi les priorités partagées par les pouvoirs publics et les opérateurs du secteur. C'est dans cette perspective que le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibèhè, a accordé, le vendredi 3 juillet 2026, une audience à une délégation de TotalEnergies Marketing Cameroon conduite par son Directeur général, Lassina Touré.

Dès l'entame de la rencontre, le membre du gouvernement a salué la qualité du dialogue engagé avec l'entreprise. Il a également adressé ses félicitations à Lassina Touré pour la confiance que lui a témoignée le groupe TotalEnergies en le portant, en 2025, à la tête de sa filiale camerounaise, tout en lui souhaitant plein succès dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

En retour, le Directeur général de TotalEnergies Marketing Cameroon, également vice-président de l'Association camerounaise pour la promotion de la mo-



bilité électrique (APEME-CAM), a indiqué que cette visite s'inscrivait dans une volonté de consolider les relations de coopération avec le ministère des Transports autour des grands défis du secteur.

### Faire de la sécurité une culture

Le cœur des échanges a porté sur la maîtrise des risques liés au transport des matières dangereuses, considéré comme l'un des segments les plus sensibles de la chaîne logistique nationale. Les responsables de TotalEnergies ont présenté les dispositifs de prévention et les standards de sécurité progressivement mis en

place par le groupe afin de réduire les accidents et d'améliorer les performances opérationnelles.

L'entreprise souhaite désormais partager cette expertise avec les pouvoirs publics et les autres acteurs de la filière. Elle a ainsi proposé l'instauration d'un partenariat avec le ministère des Transports pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de sécurité routière, diffuser les référentiels techniques développés par le groupe et renforcer la culture de prévention auprès des transporteurs.

Dans la même logique, la formation des conducteurs spécialisés a été évoquée.

TotalEnergies ambitionne notamment de développer l'utilisation des simulateurs de conduite afin d'améliorer les compétences des chauffeurs appelés à transporter des produits dangereux.

### Cap sur la mobilité électrique

Les discussions ont également porté sur la transition énergétique. Alors que le ministère des Transports multiplie les initiatives en faveur de la mobilité électrique, TotalEnergies a exprimé son intérêt à accompagner cette politique publique en mettant son expertise au service du développement des infrastruc-

tures de fourniture d'électricité et de l'implémentation des futures solutions de mobilité durable.

### Vers une meilleure gouvernance du secteur

Au-delà des questions techniques, la délégation a attiré l'attention du ministre sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de certains textes réglementaires, notamment le contrat-type adopté en avril 2022 par le ministère du Commerce pour encadrer les relations entre transporteurs et marketeurs, ainsi que l'arrêté relatif au paiement des frais de transport par la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH). Selon l'entreprise, l'application effective de ces dispositions contribuerait à sécuriser davantage les activités du secteur.

En clôturant les échanges, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibèhè s'est réjoui de cette démarche de concertation, qu'il considère comme un levier essentiel pour améliorer la sécurité et la performance du transport des produits pétroliers. Il a réaffirmé la disponibilité de son département ministériel à poursuivre le dialogue avec les opérateurs, les syndicats et les associations de transporteurs afin de bâtir des solutions durables.

Le ministre a enfin renouvelé l'engagement du gouvernement à rendre pleinement opérationnel le contrat-type de 2022, convaincu qu'il constitue un instrument majeur pour garantir la stabilité de la filière pétrolière aval, renforcer la sécurité des opérations et assurer un approvisionnement régulier du marché national.

**Henri Donatien AYANG**



■ **Projet CSTAR**

# Vers une agriculture moins dépendante des importations

En misant sur la production locale d'engrais et de carburants, le projet de raffinerie de Kribi ambitionne de réduire la dépendance aux importations, soutenir les filières agricoles et renforcer la souveraineté économique du Cameroun.

Longtemps dépendant des importations pour satisfaire ses besoins en engrais et en carburants, le Cameroun pourrait bientôt franchir un cap décisif dans sa stratégie d'industrialisation. À Kribi, le projet de raffinerie porté par CSTAR se présente comme un levier de transformation économique, avec des retombées attendues bien au-delà du secteur pétrolier. L'ambition affichée est de faire de la transformation locale des ressources énergétiques un moteur de compétitivité pour l'agriculture, de création de richesse et de développement industriel.

Dans un pays où près de 60 % de la population tire ses revenus de l'agriculture, le coût élevé des intrants agricoles demeure l'un des principaux freins à la productivité. Chaque année, le Cameroun importe plus de 225.000 tonnes d'engrais pour répondre à une demande estimée entre 200.000 et 230.000 tonnes. Au premier semestre 2025, ces importations ont représenté une facture supérieure à 44,4 milliards de FCFA, exposant les producteurs aux fluctuations des marchés internationaux et à la hausse des coûts logistiques.

C'est précisément sur cette vulnérabilité que le projet CSTAR entend agir. Implantée sur un site de 250 hectares à Kribi, la future raffinerie devrait produire jusqu'à 30.000 barils par jour, soit près de 22 % des besoins nationaux en diesel et en essence. Mais sa véritable portée réside dans les perspectives offertes par le développement d'une filière pétrochimique capable de produire localement des engrais adaptés aux besoins des sols camerounais.

## Un soutien direct à la compétitivité agricole

La fabrication locale d'engrais constituerait un changement majeur pour les exploitants agricoles. En réduisant les coûts liés aux importations, au transport maritime et aux droits de douane, elle per-



mettrait de rendre les intrants plus accessibles, tout en sécurisant leur disponibilité.

À cette production d'engrais s'ajouterait une meilleure disponibilité du carburant destiné aux tracteurs, aux équipements agricoles et aux opérations de transport des récoltes. Une double évolution susceptible d'abaisser les coûts de production et d'améliorer durablement la rentabilité des exploitations. Les bénéfices attendus concernent en priorité les principales filières agricoles du pays.

La filière cacao, qui a franchi le cap historique de 309.518 tonnes lors de la campagne 2024-2025, pourrait améliorer encore sa productivité grâce à un accès facilité aux intrants. Plus de 400.000 familles vivant de cette culture verraient leurs coûts diminuer tandis que la qualité des fèves destinées à l'exportation pourrait progresser.

Le maïs, culture essentielle à la sécurité alimentaire, pro-

fiterait également d'une augmentation des rendements grâce à une fertilisation plus régulière et à un meilleur accès aux carburants nécessaires aux travaux agricoles.

Quant au palmier à huile, confronté à un déficit structurel de production, il bénéficierait des intrants et produits dérivés issus de la filière pétrochimique pour accompagner les objectifs d'accroissement de la production nationale.

L'impact du projet CSTAR ne se limite pas à l'approvisionnement en énergie et en intrants agricoles. Il s'étend également au soutien direct de la production agricole.

Dans le cadre de son approche visant à renforcer la valeur ajoutée au sein des chaînes de production locales, le projet entend contribuer à la mise à disposition de variétés améliorées de cacao, développées pour accroître la qualité des récoltes et améliorer les rendements.

Ces nouvelles variétés devraient permettre d'augmenter la productivité à l'hectare, d'améliorer la qualité des fèves destinées à l'exportation et de réduire les coûts de production, contribuant ainsi à renforcer les revenus des agriculteurs et la compétitivité du secteur cacaoyer camerounais sur les marchés régionaux et internationaux.

## Une économie moins dépendante de l'extérieur

Au-delà de l'agriculture, CSTAR ambitionne de réduire significativement la dépendance du Cameroun aux importations énergétiques. Selon les estimations du projet, près de 30 % des importations de carburants pourraient être substituées par une production nationale.

Les économies potentielles sont évaluées entre 400 et 580 milliards de FCFA par an en devises. Des ressources qui pourraient être réinvesties dans les infrastructures, les routes rurales, les capacités de stockage, l'irrigation ou encore la modernisation des chaînes logistiques agricoles.

## Une nouvelle dynamique industrielle

Cette réduction des sorties de devises contribuerait également à renforcer la stabilité économique de la zone CEMAC, tout en limitant les effets des chocs internationaux sur les prix des carburants et des intrants.

L'impact attendu du projet dépasse largement le secteur agricole. Les phases de construction et d'exploitation devraient générer des milliers d'emplois directs et indirects, stimulant l'activité économique locale.

Le développement d'une plateforme industrielle et logistique autour de Kribi offrirait également de nouvelles opportunités aux filières d'exportation, notamment le cacao, le café, le caoutchouc et l'huile de palme, grâce à une amélioration des infrastructures de transport et de stockage.

Dans cette logique de création de valeur, CSTAR prévoit également d'accompagner le développement de variétés améliorées de cacao afin d'accroître les rendements, d'améliorer la qualité des fèves et de renforcer la compétitivité du cacao camerounais sur les marchés internationaux.

## Transformer les ressources nationales en richesse locale

L'expérience de plusieurs économies émergentes montre que les projets de raffinage produisent leurs effets les plus durables lorsqu'ils irriguent l'ensemble du tissu économique. En valorisant localement ses ressources pétrolières, le Cameroun pourrait non seulement réduire sa facture d'importation, mais aussi renforcer sa souveraineté alimentaire, soutenir son industrialisation et créer davantage de valeur sur son territoire.

Plus qu'une simple raffinerie, CSTAR se positionne ainsi comme un projet structurant au service de la transformation économique du pays. En établissant un lien direct entre énergie, agriculture et industrie, il ouvre la voie à un modèle de développement où les ressources nationales deviennent un véritable levier de croissance, d'emplois et de prospérité pour les producteurs comme pour l'ensemble de l'économie camerounaise.

**Victor NDOKI**

## ■ Stratégie gazière

# La SNH répond aux accusations d’Africa Intelligence

Au cœur d’une controverse alimentée par une récente publication du média français Africa Intelligence, la stratégie gazière du Cameroun fait l’objet d’une vigoureuse mise au point. Dans une note de clarification, la Société nationale des hydrocarbures (SNH) rejette les analyses faisant état d’un prétendu échec de sa politique gazière, défend les choix opérés dans la gestion du dossier Hilli Episeyo et met en avant les projets ainsi que les investissements engagés pour soutenir le développement du secteur.



Le 2 juillet 2026, le média français Africa Intelligence a publié un article intitulé «Comment la Société nationale des hydrocarbures a fait dérailler la stratégie gazière du pays», présentant la fin des opérations du FLNG Hilli Episeyo au Cameroun comme un déraillement total de la stratégie gazière camerounaise, qu’il impute à la gestion de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). Cet article comporte des biais manifestes tant dans la sélection des éléments chronologiques que dans la présentation des faits, ce qui nécessite une mise au point.

Le succès ou l’échec d’une stratégie énergétique nationale ne se mesure jamais à l’aune du départ d’une seule plateforme, mais à la fluidité de la relève des ressources, à la robustesse du portefeuille contractuel et à la continuité des flux de capitaux internationaux. Selon ces critères, la stratégie gazière du Cameroun n’a nullement «dérailé» ; elle traverse au contraire sa phase de développement la plus active de ces dernières années. La réalité est la suivante : le secteur amont pétrolier et gazier camerounais est en train

de passer résolument d’une dépendance à un actif mature unique vers un portefeuille de ressources diversifié et résilient — il s’agit d’une transition structurelle planifiée et volontaire, et non d’un désordre subi.

Isoler un fragment de ce processus en occultant sa globalité pour en conclure à un échec stratégique relève de la généralisation abusive et ne contribue pas à une compréhension objective des perspectives énergétiques du Cameroun par la communauté internationale. La SNH estime nécessaire de rétablir les faits et de présenter le tableau complet.

### I. Les faits : le cycle d’investissement amont camerounais est en pleine relance

Au cours des douze derniers mois, le secteur amont camerounais a enregistré une série d’avancées substantielles et concrètes.

Premièrement, le champ gazier transfrontalier Yoyo–Yolanda est officiellement entré en phase de développement. Le 3 février 2026, le Cameroun et la Guinée équatoriale ont signé un accord d’unitisation, levant un obstacle majeur au déve-

loppement conjoint des ressources gazières transfrontalières en mer. Ce champ recèle des réserves géologiques estimées à environ 2 500 milliards de pieds cubes, pour un investissement total d’environ 4 milliards de dollars US, sous la conduite de Noble Energy, filiale du groupe américain Chevron, avec la possibilité d’exploiter les infrastructures régionales de liquéfaction et d’exportation existantes. Il s’agit de l’un des plus importants projets de développement gazier du Cameroun à ce jour, dont la portée stratégique dépasse de loin celle d’une plateforme flottante.

Deuxièmement, l’appel d’offres international portant sur neuf blocs progresse dans les délais et a déjà produit des résultats. Le 1er août 2025, la SNH a lancé un appel d’offres international proposant simultanément 9 blocs d’exploration et de production couvrant les deux principaux bassins pétroliers et gaziers du pays, Rio del Rey et Douala/Kribi-Campo. À ce jour, 5 blocs sont entrés en phase de négociation de contrats de partage de production (CPP) : la compagnie pétrolière indépendante américaine Murphy (Murphy West

Africa) a remporté 4 blocs, tandis qu’Octavia Energy a obtenu le bloc Bolongo dans le bassin de Rio del Rey.

Troisièmement, des compagnies internationales dotées d’une expertise en eaux profondes et en développement gazier continuent d’entrer sur le marché. Chevron figure parmi les plus grandes compagnies énergétiques intégrées au monde, et Murphy est une compagnie pétrolière indépendante internationale possédant une riche expérience opérationnelle en eaux profondes dans le Golfe du Mexique. L’entrée successive de ces deux acteurs dans le secteur amont camerounais constitue en soi une reconnaissance substantielle du potentiel des ressources et de l’environnement d’investissement du pays.

Les faits sont là : le constat selon lequel aucun nouveau contrat n’aurait été signé depuis des années et le portefeuille d’exploration stagnerait, est en contradiction totale avec ce qui se passe actuellement dans le secteur amont camerounais. Les voies de relève des ressources sont ouvertes, et un nouveau cycle d’exploration et de développement est lancé.

### II. Rétablir la vérité : rectification point par point des cinq inexactitudes de l’article

**1. Sur l’affirmation selon laquelle le départ du Hilli Episeyo équivaldrait à un échec stratégique.** Le Hilli Episeyo a été mis en service au large de Kribi en 2018, pour une durée d’exploitation prévue de huit ans, exploitant un gisement dont les réserves récupérables initiales s’élevaient à environ 600 milliards de pieds cubes. Après huit années d’exploitation, le gisement est entré dans sa phase naturelle de déclin et la rentabilité de la plateforme sur ce champ a diminué en conséquence — il s’agit d’une loi ordi-



naire du cycle de vie des équipements et des gisements dans l'industrie pétrolière et gazière mondiale, à laquelle aucune partie ne saurait se soustraire. Déduire le déraillement de la stratégie d'un pays du retrait normal d'un équipement en fin de vie n'est tout simplement pas défendable d'un point de vue professionnel.

**2. Sur l'affirmation selon laquelle la plateforme aurait pu être redéployée et seul le défaut de contrat l'en aurait empêchée.** Le Hilli Episeyo est la propriété du norvégien Golar LNG. Équipé de quatre trains de liquéfaction, il n'en a utilisé que deux pendant sa période d'exploitation au Cameroun, correspondant à une capacité opérationnelle d'environ 1,2 million de tonnes par an. Tout plan de redéploiement vers un nouveau bassin exige au préalable une évaluation des réserves récupérables vérifiable de manière indépendante, ainsi que des investissements connexes considérables en amarrage en eaux profondes et en conduites sous-marines. À ce jour, aucune donnée tierce sur les réserves et la viabilité économique n'a été rendue publique pour étayer un tel scénario. En l'absence de fondement technique indépendant, la prudence du pays hôte face à des engagements portant sur plusieurs décennies relève d'une gestion responsable des ressources, et non d'une obstruction délibérée. De fait, Golar Energy avait dès 2024 conclu un

préaccord avec le consortium Southern Energy pour le redéploiement de la plateforme — la destination de celle-ci obéit à sa propre logique commerciale et n'entretient aucun lien de causalité nécessaire avec le prétendu blocage.

**3. Sur la thèse d'une perte représentant près de 5 % des ressources financières de l'État.** La variation conjoncturelle des recettes d'exportation est un fait objectif, mais qui doit être apprécié dans sa globalité : après le retrait de la plateforme, le gaz naturel des champs en production n'est pas perdu — il continuera d'être acheminé par gazoduc vers la centrale électrique de la Kribi Power Development Co (KPDC) pour alimenter la production électrique nationale ; d'autres contrats d'achat avec de grandes entreprises sont également en cours de négociation. Plus fondamentalement, les projets Yoyo-Yolanda et l'appel d'offres sur les neuf blocs susmentionnés constituent précisément les dispositifs institutionnels de relève des sources de revenus futures. Conclure à un effondrement à long terme sur la base d'une fluctuation à court terme, c'est ne voir qu'un seul aspect de la réalité.

**4. Sur l'affirmation selon laquelle le gaz associé continuerait d'être torché, en dépit des engagements internationaux du Cameroun d'ici à 2030.** L'engagement du Cameroun à mettre

fin au torchage routinier est clair et sa détermination est ferme. Mais il convient de souligner que l'exportation n'est pas la seule voie pour éliminer le torchage. La SNH promeut activement un programme de valorisation terrestre du gaz, consistant à acheminer le gaz associé et le gaz naturel vers des installations de traitement à terre, pour une utilisation prioritaire dans la production d'électricité et l'industrie nationales. Cette approche permet tout autant de mettre fin au torchage, tout en générant des retombées plus directes et plus profondes sur l'emploi, les recettes fiscales et la chaîne de valeur nationale. Le transfert des volumes résiduels des champs en exploitation vers la centrale KPDC illustre précisément cet ordre de priorité. Par ailleurs, le bassin de Rio del Rey abrite des mangroves et des zones humides côtières écologiquement sensibles, et la maîtrise environnementale de tout schéma de développement doit être intégrée dans une évaluation globale. Exercer des pressions au moyen d'une opposition binaire exporter ou brûler revient à éluder les options — plus avantageuses — de valorisation domestique.

**5. Sur l'affirmation selon laquelle la question de confiance serait à l'origine de l'impasse.** Réduire des divergences commerciales et techniques complexes à une prétendue défaillance de gouvernance du pays hôte n'est ni objectif

ni constructif. La décision de poursuivre ou non le développement d'une ressource repose sur l'appréciation globale des termes contractuels, des données de réserves et de l'intérêt national — et non sur les desiderata commerciaux d'un seul opérateur. L'insistance du Cameroun à fonder ses décisions sur des évaluations techniques indépendantes constitue précisément la protection la plus responsable de la valeur à long terme de ses ressources nationales.

### III. Conclusion : un paysage énergétique plus diversifié et plus résilient

En définitive, le retrait du Hilli Episeyo est la conséquence commerciale naturelle de l'épuisement du gisement et de la fin de vie de l'équipement — en aucun cas la fin de la stratégie gazière du Cameroun. Bien au contraire, marqué par le champ transfrontalier Yoyo-Yolanda, l'appel d'offres international sur neuf blocs et l'arrivée d'opérateurs de premier plan tels que Chevron et Murphy, le Cameroun est en train de bâtir un paysage énergétique bien plus diversifié et résilient que celui reposant sur une seule plateforme flottante. Un équipement unique n'a jamais été qu'un outil conjoncturel, non la totalité d'une stratégie nationale.

Il convient tout particulièrement de souligner que ces résultats se sont concrétisés en l'espace de douze mois seulement — un accord intergouvernemental transfrontalier, un cycle d'appel d'offres international compétitif, l'entrée de plusieurs compagnies internationales de premier rang — autant de réalisations qui requièrent chacune une planification stratégique claire, une fermeté dans la négociation et une capacité d'exécution solide. C'est précisément la manifestation de la constance stratégique et de la gestion professionnelle de la Société Nationale des Hydrocarbures, sous la direction des autorités nationales en charge de l'énergie. Remettre en cause l'efficacité de la gouvernance énergétique d'un pays au motif du retrait normal d'un équipement est à la fois réducteur et en totale contradiction avec les avancées concrètes que la SNH continue de réaliser.

La stratégie gazière du Cameroun n'a pas déraillé. Elle avance, avec lucidité et assurance, vers une nouvelle étape.

Source : SNH

## ■ Gouvernance de l'aviation civile

# La CCAA consolide ses performances et prépare de nouveaux chantiers

Réunis à Kribi à l'occasion de la 58ème session ordinaire du Conseil d'administration, les responsables de la Cameroon Civil Aviation Authority ont validé les comptes de l'exercice 2025, adopté les ajustements budgétaires de 2026 et ouvert la voie à plusieurs réformes destinées à renforcer les performances de l'institution.



**K**ribi aura été, durant trois jours, le théâtre d'importantes décisions pour l'avenir de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA). Du 30 juin au 2 juillet 2026, les membres du Conseil d'administration de l'Autorité aéronautique se sont retrouvés dans la cité balnéaire à l'occasion de leur 58e session ordinaire, prolongée par les 68ème et 69ème sessions extraordinaires. Des assises présidées par Patrice Emmanuel Ngolle III, Président du Conseil d'ad-

ministration, au cours desquelles les administrateurs ont passé en revue la gestion de l'établissement avant de fixer les orientations de la prochaine étape.

Premier temps fort de ces travaux, l'examen des performances de l'exercice 2025. Après analyse des différents documents soumis par la Direction générale, le Conseil a donné son quitus au Compte administratif, au Compte de gestion ainsi qu'au Rapport annuel de performance. Les administrateurs ont également

adopté le collectif budgétaire 2026 et validé la version révisée du Projet annuel de performance, traduisant leur confiance dans la trajectoire engagée par la CCAA.

Les discussions se sont ensuite élargies à plusieurs dossiers structurants. Les administrateurs ont notamment examiné la réorganisation de certains services de la Direction de la sécurité aérienne, les questions relatives à l'assurance maladie du personnel, les suites administratives consécutives au décès du

Directeur général adjoint, ainsi que l'état d'avancement des travaux réalisés à l'aéroport de Bamenda. Ils ont par ailleurs pris connaissance du rapport final du Projet de développement du secteur des transports, volet aérien, officiellement achevé le 30 juin 2026.

Dans la perspective de renforcer les compétences nationales dans le domaine aéronautique, le Conseil a autorisé le Directeur général à conclure deux accords-cadres de partenariat avec

l'Université d'Ebolowa et l'École supérieure de Transport, Logistique et de Commerce d'Ambam. Ces conventions visent à développer des synergies en matière de formation, de recherche et de partage d'expertise.

Les administrateurs ont également mis à profit leur séjour à Kribi pour effectuer une visite des installations de l'aéroport de la ville, une étape qui leur a permis d'apprécier les infrastructures de cette plateforme appelée à jouer un rôle croissant dans le développement du transport aérien national.

Au terme des travaux, le Conseil d'administration a dressé un bilan positif de l'action menée par la Direction générale. En guise de reconnaissance des résultats enregistrés, il a validé l'octroi d'une prime de performance à l'ensemble du personnel, saluant ainsi l'engagement des équipes dans l'atteinte des objectifs assignés à la Cameroon Civil Aviation Authority.

**Alex MBEMA**

## ■ Gouvernance locale

# Le conseil municipal de Nkongsamba 2ème valide à l'unanimité les comptes de gestion 2025

Réunis en session ordinaire le 3 juillet à Nkongsamba, les conseillers municipaux de la commune de Nkongsamba II ont approuvé à l'unanimité les comptes de gestion de l'exercice 2025. Un vote qui conforte l'équipe municipale conduite par le maire Samen Patrice et traduit la volonté des élus de poursuivre une gestion axée sur la transparence, les investissements publics et l'amélioration des conditions de vie des populations.



**L**es travaux, présidés par le magistrat municipal en présence du premier adjoint préfectoral, Beyegue Ambiana Yves Corneille, représentant de l'État, ont été consacrés à l'examen détaillé de la situation financière de la commune. Au terme des débats, les conseillers ont successivement adopté le compte administratif du maire, les comptes de gestion du receveur municipal ainsi que ceux du comptable-matières, accor-

dant ainsi leur quitus à la gestion de l'exécutif communal.

Pour l'exercice 2025, le budget prévisionnel de la commune s'élevait à 704,63 millions de francs CFA. Les recettes effectivement mobilisées ont atteint 454,53 millions de francs CFA, tandis que les dépenses exécutées se sont établies à 536,62 millions de francs CFA. Des résultats qui traduisent une activité soutenue dans la conduite des projets de développement local.

Au-delà des chiffres, les élus ont relevé les réalisations concrètes financées au cours de l'année. La commune a poursuivi la construction de salles de classe, de centres de santé, d'infrastructures marchandes, de logements sociaux, de ponts ainsi que l'extension des réseaux d'adduction d'eau potable et d'électricité. L'installation de l'éclairage public solaire dans plusieurs secteurs et les actions sociales en faveur des personnes vulnérables figurent également parmi les réalisations mises en avant au cours de la session.

À l'issue des travaux, le représentant de l'État a salué les performances enregistrées par l'exécutif communal. Tout en félicitant l'équipe municipale pour les résultats obtenus, il l'a invitée à maintenir cette dynamique et à intensifier les efforts de mobilisation des ressources afin d'accélérer le développement de la commune.

Conforté par le vote unanime du conseil municipal, le maire Samen Patrice a réaffirmé sa détermination à poursuivre les projets engagés et à renforcer les initiatives destinées à améliorer durablement le bien-être des populations.

À travers cette adoption sans réserve des comptes de gestion 2025, le Conseil municipal de Nkongsamba II réaffirme son attachement à une gouvernance fondée sur la responsabilité, la transparence et la poursuite des investissements publics au service du développement local.

**Flaubert KAMGA**

## ■ Socapalm

# Le pari du capital humain pour renforcer la performance

Former, protéger et fidéliser ses employés. À la Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm), le développement du capital humain s'impose comme un axe majeur de la stratégie de l'entreprise. Convaincue que la compétitivité d'une agro-industrie repose d'abord sur les compétences de ses équipes et sur leur bien-être, la société multiplie les initiatives en faveur de ses collaborateurs, de la formation professionnelle à la protection sociale, en passant par l'amélioration des conditions de travail.



Cette orientation s'est illustrée le 10 juin dernier à l'occasion d'une importante session de renforcement des capacités organisée avec les partenaires SKF et TMC. Venu des différentes plantations de la Socapalm, les responsables techniques ont approfondi leurs connaissances sur des domaines essentiels à la performance industrielle : maintenance des équipements, cycle de vie des installations, montage et démontage des roulements, lubrification, reconditionnement, surveillance conditionnelle et maintenance prédictive.

Mais au-delà de l'acquisition de nouvelles compétences, cette rencontre a surtout permis de favoriser le transfert de savoir-faire entre cadres expérimentés et

jeunes ingénieurs. Un investissement qui répond à une logique simple : chaque employé mieux formé contribue directement à la fiabilité des équipements, à la continuité des opérations et, au final, à la compétitivité de l'entreprise.

La valorisation des ressources humaines ne s'arrête toutefois pas aux salles de formation. Elle se traduit également par une politique sociale qui place les travailleurs et leurs familles au cœur des priorités de l'entreprise.

En matière de santé, les employés bénéficient d'une prise en charge intégrale dans les structures médicales de la société, un avantage étendu à leurs ayants droit. Lorsque des soins spécialisés sont nécessaires dans

des établissements hospitaliers de référence, la Socapalm prend en charge jusqu'à 80 % des frais engagés. Une mesure qui apporte une réponse concrète aux préoccupations des salariés tout en renforçant leur sécurité au quotidien.

L'entreprise veille également au respect de ses engagements sociaux. Les travailleurs sont régulièrement affiliés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), leur garantissant une couverture conforme à la législation et une protection durable.

Autre marqueur de cette politique sociale : la régularité des rémunérations. Les salaires sont versés sans retard, offrant aux employés une stabilité financière qui leur permet de faire face à

leurs charges familiales avec davantage de sérénité.

À ces acquis s'ajoutent les mesures de revalorisation salariale engagées par l'entreprise, notamment la double augmentation des salaires intervenue en 2023. Un signal fort en faveur de la reconnaissance des efforts fournis par les travailleurs.

En consolidant simultanément les compétences, la protection sociale et le pouvoir d'achat de ses employés, la Socapalm entend démontrer que la performance économique ne peut être durable sans investissement dans le capital humain. Une vision qui fait des femmes et des hommes de l'entreprise les premiers artisans de son développement et de sa compétitivité.

**Etienne PENDA**

## ■ Transport routier

# Les syndicats sonnent l'alerte et réclament une refonte des réformes

Mardi 30 juin 2026, les locaux du Bureau régional du Littoral du Syndicat national des transporteurs routiers du Cameroun (SNTRC), à Douala-Akwa, ont servi de cadre à une importante rencontre de la Plateforme des organisations socioprofessionnelles du transport routier.

Réunis pour restituer les résolutions issues de la concertation stratégique du 16 juin dernier à Yaoundé, les responsables syndicaux ont livré un diagnostic sans détour sur les difficultés qui secouent la profession. Au terme des échanges, un message clair a été adressé aux pouvoirs publics : les transporteurs demandent une révision des textes qu'ils estiment préjudiciables à leur activité et plaident pour l'ouverture d'un dialogue franc afin d'éviter une crise plus profonde.

Cette réunion, qui faisait suite aux travaux organisés par le Bureau national du SNTRC en présence des présidents régionaux, des plateformes syndicales et des responsables du Bureau de gestion du fret terrestre (BGFT), visait autant à informer les acteurs de la base qu'à recueillir leurs préoccupations. Très vite, les débats ont laissé apparaître un profond malaise partagé par l'ensemble des participants.

## Deux décrets au cœur de la contestation

Les discussions se sont principalement cristallisées autour de deux textes réglementaires que les syndicats considèrent comme les principales causes des difficultés actuelles du secteur.

Le premier concerne le décret du 10 octobre 2022 fixant les conditions d'accès aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers. Les transporteurs contestent particulièrement l'introduction du « transport pour compte propre », une disposition qu'ils jugent incompatible avec les principes de la loi du 23 juillet 2001 encadrant la profession.



Pour les responsables syndicaux, cette nouvelle catégorie brouille les frontières entre transporteurs et chargeurs, modifie profondément les règles du marché et prive progressivement les entreprises spécialisées d'une part importante de leurs activités. Ils estiment que cette évolution fragilise l'équilibre économique de toute la filière.

Le second point de désaccord porte sur le décret du 16 juillet 2025 transformant le Conseil national des chargeurs du Cameroun (CNCC) en société à capital public. Les membres de la plateforme y voient une évolution susceptible de renforcer davantage l'influence des chargeurs dans un secteur qu'ils considèrent

comme relevant exclusivement des transporteurs. Selon eux, cette mutation accentue un déséquilibre déjà perceptible dans les relations entre les différents acteurs de la chaîne logistique.

## Des difficultés qui s'accumulent sur le terrain

Au-delà des réformes institutionnelles, les professionnels ont dressé la longue liste des contraintes auxquelles ils sont quotidiennement confrontés.

L'installation des caméras embarquées dans les poids lourds a fait l'objet de nombreuses critiques. Les syndicats estiment que cette mesure, imposée sans concertation

préalable, entraîne des coûts supplémentaires pour les entreprises tout en soulevant des interrogations sur la protection des données et le respect de la vie privée des conducteurs.

Les participants ont également dénoncé la multiplication des contrôles routiers, les nombreuses tracasseries administratives, les procédures appliquées aux transports hors gabarit et exceptionnels ainsi que les opérations de pesée des camions-citernes. Selon eux, ces contraintes allongent les délais de livraison, augmentent les coûts d'exploitation et réduisent la compétitivité des entreprises camerounaises.

Autre sujet ayant suscité de vives réactions : les pertes

enregistrées lors du transport des produits pétroliers au départ de l'agence de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) de Bafoussam.

Les transporteurs dénoncent des écarts récurrents entre les volumes chargés et ceux effectivement livrés. Des différences qui leur sont régulièrement imputées et qui, selon eux, occasionnent d'importantes pertes financières. Les organisations syndicales réclament davantage de transparence dans les procédures de contrôle afin de mettre un terme à ce qu'elles qualifient de préjudice récurrent.

## L'appel à un dialogue avant l'escalade

Au terme de la rencontre, les responsables de la plateforme ont affiché leur volonté de renforcer la mobilisation des différentes bases régionales afin de défendre les intérêts de la profession.

Leur priorité demeure la révision des décrets de 2022 et de 2025, le respect de la loi-cadre de 2001 et l'ouverture d'un dialogue sectoriel avec les pouvoirs publics. Les syndicats disent privilégier la concertation, mais préviennent que l'absence de réponses concrètes pourrait les conduire à engager des actions plus fermes.

À Douala, le sentiment qui dominait au moment de la levée de séance était celui d'une profession déterminée à faire entendre sa voix. Convaincus que le transport routier demeure un maillon indispensable de l'économie camerounaise, les acteurs du secteur entendent désormais peser davantage dans les décisions qui engagent l'avenir de leur métier.

**Henri Donatien AYANG**

■ Marie Solange Ndom épouse Ebongue Manga

# La cardiologue qui brise le plafond de verre à Laquintinie

Lorsque le Dr Marie Solange Ndom épouse Ebongue Manga prend officiellement les commandes de l'Hôpital Laquintinie de Douala le 13 janvier 2025, c'est une page qui se tourne. Près de cent ans après la création de cet établissement hospitalier de référence, aucune femme n'en avait jusque-là assuré la direction générale. Sa nomination met fin à cette longue attente et ouvre un nouveau chapitre pour l'une des plus importantes structures sanitaires du Cameroun.

Mais cette première historique n'est pas le fruit du hasard. Elle est l'aboutissement d'un parcours construit avec méthode, fait d'excellence académique, d'engagement sur le terrain et d'une connaissance approfondie du fonctionnement de l'hôpital qu'elle dirige désormais.

Née le 30 octobre 1980 à Yaoundé et originaire de Yingui, dans le département du Nkam, Marie Solange Ndom choisit très tôt la médecine comme vocation. Après des études à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de l'Université de Yaoundé I, elle obtient son doctorat en médecine en 2007 avant de renforcer son bagage scientifique par un diplôme interuniversitaire en biostatistique et méthodologie de la recherche clinique.

Son ambition la conduit ensuite au Maroc, où elle se spécialise en cardiologie à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat. À son retour au Cameroun, elle rejoint l'Hôpital Laquintinie de Douala. C'est dans cet établissement qu'elle construit l'essentiel de sa carrière, gravissant progressivement tous les échelons de responsabilité.

Cardiologue reconnue, chef du service de cardiologie puis conseillère médica-

le auprès de la Direction générale, elle se distingue par son sens de l'organisation, sa rigueur scientifique et son attachement à une médecine centrée sur le patient.

## Au cœur de la riposte contre la COVID-19

L'épreuve de vérité survient avec la pandémie de COVID-19. Alors que les structures hospitalières sont mises sous tension, Marie Solange Ndom est appelée à piloter le service de prise en charge des malades à l'Hôpital Laquintinie. Entre avril 2020 et janvier 2021, elle occupe également les fonctions de chef adjoint du Centre spécialisé COVID-19 de Yassa.

Durant cette période particulièrement difficile, elle coordonne les équipes médicales confrontées à une crise sanitaire inédite. Cette expérience consolide sa réputation de médecin de terrain, capable de prendre des décisions dans l'urgence tout en maintenant une organisation efficace des soins.

## Entre enseignement, recherche et engagement professionnel

Son influence dépasse largement les murs de l'hôpital. Enseignante à la Faculté de Médecine et des Sciences



Pharmaceutiques de l'Université de Douala, elle participe à la formation de nouvelles générations de médecins. Ses étudiants saluent autant la qualité de son enseignement que les exigences qu'elle impose en matière d'éthique et de professionnalisme.

Chercheuse, elle signe ou cosigne plusieurs publications consacrées aux maladies cardiovasculaires, à l'insuffisance cardiaque, à la réadaptation

cardiovasculaire, aux complications de la COVID-19 et à l'amélioration de la qualité des soins dans les hôpitaux.

À cette activité scientifique s'ajoute un engagement associatif important. En qualité de présidente de MEDCAMER, l'Association des Médecins du Cameroun, elle milite pour la formation continue des praticiens, le renforcement de la solidarité professionnelle et le développement de la coopération médicale.

## Une vision pour transformer Laquintinie

Le décret du 31 décembre 2024 qui la porte à la Direction générale de l'Hôpital Laquintinie est perçu comme la consécration d'un parcours entièrement consacré au service public.

À la tête d'un hôpital qui reçoit chaque année plusieurs centaines de milliers de patients, Marie Solange Ndom affiche une ambition claire : moderniser la gouvernance, renforcer le plateau technique, améliorer durablement la qualité des soins, valoriser les ressources humaines et replacer le patient au cœur de l'action hospitalière.

Les distinctions qui jalonnent sa carrière, parmi lesquelles le Prix du Courage féminin décerné en 2020 par l'American Chamber of Commerce in Cameroon ainsi que les Médailles du Travail, échelons Argent et Vermeil, témoignent de la reconnaissance de ses pairs et des institutions.

Mariée et mère de quatre enfants, le Dr Marie Solange Ndom épouse Ebongue Manga incarne aujourd'hui une figure majeure de la médecine camerounaise. Son parcours inspire une nouvelle génération de professionnels de santé, en particulier les jeunes femmes, qui voient en elle la preuve que la compétence, la persévérance et le sens du service peuvent ouvrir les portes des plus hautes responsabilités.

À 45 ans, la première femme Directrice générale de l'Hôpital Laquintinie ne porte pas seulement un symbole. Elle est désormais attendue sur un défi autrement plus important : faire de cette institution historique un hôpital toujours plus performant, moderne et proche des attentes des populations.

Alex MBEMA





# ALERTE SANITAIRE

## — APPEL À LA VIGILANCE



Depuis quelques semaines, plusieurs cas de mortalité de porcs ont été signalés dans certaines porcheries de la localité de Kienké.



Face à cette situation, les services compétents, en lien avec les autorités vétérinaires et sanitaires, poursuivent les investigations afin d'évaluer les risques éventuels pour la santé des populations.



Dans l'attente des conclusions officielles, la prudence doit être notre premier réflexe.



**PRUDENCE AUJOURD'HUI,  
PROTECTION POUR TOUS.**



### MESURES IMMÉDIATES



Évitons tout contact avec les porcs malades ou retrouvés morts.



Ne consommons pas de viande de porc dont l'origine ou l'état sanitaire est douteux.



Signalons immédiatement tout cas suspect aux responsables de camp, aux équipes médicales ou aux services compétents.



En cas de fièvre, vomissements, diarrhée importante, signes de déshydratation ou malaise après consommation d'une viande suspecte, rapprochons-nous rapidement du centre médical le plus proche.



#### VIGILANCE

Restons attentifs aux signes anormaux et informons sans délai.



#### PRÉVENTION

Adoptons les bons gestes au quotidien pour limiter les risques.



#### SIGNALEMENT

Informons rapidement les responsables et les services compétents.



#### RÉACTIVITÉ

Agissons vite pour protéger notre santé et celle des autres.



**La santé de chacun dépend de la vigilance de tous.**  
Un geste de prudence peut protéger une famille, toute une communauté.  
**Restons calmes, responsables et solidaires.**

**LA PRÉVENTION SAUVE DES VIES.**

#SantéPublique

#VigilanceSanitaire

#Prévention

#ResponsabilitéCollective

#Socapalm